

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION AVEC SKIPPER CHEZ CAPSIWA MCPY

Entre:**Société:**

CAPSIWA MCPY

Adresse:

FINIKAS

84100 SYROS

KIKLADES Grèce

Tel:

+30 697 166 89 91

Email:

info@capsiwa.ch

Numero de TVA:

GR997193222

Ci-après dénommé le LOUEUR

Et:

La personne physique représentant ainsi l'intégralité des participants qui l'accompagneront sur cette croisière.

Ci-après dénommé le LOCATAIRE

Il a été convenu ce qui suit:

Article 1: CONDITIONS DE LOCATION DU VOILIER

LE LOUEUR frète au LOCATAIRE le voilier ci-dessous, qui vient obligatoirement accompagné d'un skipper professionnel choisi par le LOUEUR. Le LOCATAIRE l'accepte aux conditions suivantes.

LE VOILIER:**Nom du voilier:**

Sousouni

Constructeur et modèle du voilier:

Salona 44

Immatriculé:

Syros 1012

Nombre de passagers maximum autorisé pour ce voilier:

7 plus le skipper, (8 au total)

Certification:

Ce voilier est certifié conforme pour la navigation et la location par le bureau de certification Phoenix, conformément à la loi en vigueur dans le pays.

Ce qui est inclus dans le prix de la location:

- La location du voilier avec skipper
- L'annexe et son moteur hb
- la consommation du moteur de l'annexe est incluse.
- La gaz pour la cuisinière.
- Matériel de snorkeling (un masque et un tuba par personne)
- Un jeu de draps et une serviette de toilette par personne et par semaine de location
- Le ménage en fin de séjour.
- Les frais portuaires.(sauf stages voiles)
- La consommation de carburant Diesel du voilier.(sauf stages voiles)

Ce qui n'est pas inclus dans le prix de la location du bateau:

- l'avitaillement.
- les repas à bord et les repas du skipper.
- les serviettes de plage.
- Les transports jusqu'au bateau
- Activités facultatives

RÉSERVATION ET ECHEANCIER

ACOMPTE:

La réservation sera effective à réception de l'acompte, soit 50% de la somme totale de la location du voilier.

SOLDE:

Le LOCATAIRE s'engage à verser le solde 30 jours avant l'embarquement, soit 50% restant de la somme totale de la location du voilier.

Le non-paiement du solde peut entraîner l'annulation de la réservation. Aucune somme ne sera alors remboursée.

Mode de règlement:

Le paiement du solde et de l'acompte s'effectuent par virement bancaire au compte suivant :

Banque: Piraeus Bank

Beneficiary name : KAPSIWA NEPA

Iban : GR67 0172 7170 0057 1709 5948 391

BIC : PIRBGRAA

Pays: Grèce

Mesures COVID-19:

1. Dans le cas où le locataire ne pouvait se rendre au lieu du rendez-vous en raison du COVID-19 (ceci uniquement dans le cas où des mesures gouvernementales l'empêcheraient de voyager) alors le loueur s'engage à remettre au locataire un avoir des sommes versées à Capsiwa MCPY qui sera valable jusqu'à la fin du mois d'octobre 2023 tout en garantissant le prix de la location mais sans envisager de remboursement.
2. Notez également qu'aucun remboursement n'est envisagé de la part de Capsiwa MCPY en cas de test positif au COVID-19 où d'éventuelles mises en quarantaine du locataire, où, quelconque participant qui l'accompagneraient. Ceci avant, pendant ou après la période de la location.

Article 2: LE SKIPPER:

Les frais de nourriture du SKIPPER sont entièrement à la charge du LOCATAIRE. Les skippers apprécient la compagnie de leur équipage mais si au restaurant vous souhaitez privilégier l'intimité de votre groupe, vous le défraierez des frais occasionnés par son repas.

Article 3: INFORMATIONS À FOURNIR:

Au moins 2 jours avant d'arriver, il vous faudra nous faire parvenir par e-mail votre liste d'équipage incluant nom, prénoms, nationalité, numéro de passeport/carte d'identité, adresse et date de naissance, étant entendu que le nombre de passagers ne devra pas excéder le nombre de passagers maximum autorisé pour ce bateau (la remise des informations mentionnées ci-dessus avant votre arrivée est dans votre intérêt, elles limitent les formalités sur place et accélèrent le départ). Votre heure d'arrivée approximative à la base.

Article 4: RETARDS

Au-delà de 24 heures de retard ou d'immobilisation, le LOUEUR se doit de dédommager le LOCATAIRE au prorata temporis du montant de la location.

Article 5: ANNULATIONS

1. En cas d'annulation de la part du LOUEUR :

Remboursement intégral de la somme engagée ou remplacement du voilier par un autre voilier de capacité équivalente. Le LOUEUR ne garantit pas le même type de bateau mais la même capacité.

2. En cas d'annulation de la part du LOCATAIRE:

Le montant versé ne fera l'objet d'aucun remboursement.

Article 6: ASSURANCE FACULTATIVE:

Il serait souhaitable que vous souscriviez à une garantie voyage/multirisques, vous garantissant en cas d'imprévu, le remboursement de votre rapatriement, avec frais d'hospitalisation, perte de bagages, assistance juridique, remboursement des frais médicaux, etc...

Article 7: RESPONSABILITÉ DU SKIPPER ET DU LOUEUR:

ASSURANCE VOYAGE

Le LOUEUR tout comme le SKIPPER ne vendent ni n'organisent d'assurance voyage. Vous devez souscrire à une assurance voyage avant de partir en vacances, vous assurer que votre police d'assurance couvre les activités dites d'aventure, dont la voile fait partie et vous assurer de lire votre police d'assurance voyage suffisamment attentivement pour vous assurer qu'elle est conforme à cette exigence particulière. Ceci est une condition de réservation. Le LOUEUR tout comme le SKIPPER n'accepte aucune responsabilité de la part du LOCATAIRE qui agit en violation de cette clause.

Article 8: VOTRE COMPORTEMENT, VOS RESPONSABILITÉS

Si, selon l'avis raisonnable du LOUEUR ou bien du SKIPPER, votre comportement constitue un danger pour vous-même ou risque de causer un dommage à la personne ou au matériel, ou enfreint toute loi locale, ou encore cause ou est susceptible de causer une nuisance publique, le LOUEUR se verrait en droit d'annuler le contrat, SANS ENVISAGER de remboursement tel que stipulé à l'article 6, « En cas d'annulation de la location ». Autrement dit, le SKIPPER pourrait refuser de poursuivre sa prestation et vous prier de quitter le bord du voilier de location et ce, à toute étape de votre croisière.

POUR PLUS DE PRÉCISIONS:

1. Le tapage nocturne n'est pas toléré dans ports et baies. Toutefois, si vous souhaitez faire une soirée, un mouillage dans une baie isolée peut être envisagé sous réserve de conditions météo favorables.
2. La nature de certaines de vos activités peut entraîner un risque personnel. Vous acceptez ce risque et en acceptez la responsabilité.
3. La consommation d'alcool à bord doit se pratiquer de façon responsable et dégager le SKIPPER de toute responsabilité en cas de blessures, pertes ou dommages dus à l'altération totale ou partielle de vos facultés.
4. Les stupéfiants sont formellement interdits. Les autorités grecques sont intransigeantes en la matière. Le cas échéant, le skipper se réserve le droit d'annuler votre réservation, SANS ENVISAGER de remboursement tel que stipulé à l'article 6, « En cas d'annulation de la location ». Il se réserve le droit de vous prier de quitter le bord du voilier, et ce à toute étape de votre croisière et éventuellement d'en informer les autorités compétentes.
5. Vous acceptez que le SKIPPER soit en charge de la croisière. Et dans le cadre de cette responsabilité, le SKIPPER peut être amené à prendre toute décision relative à votre sécurité à bord, ou relative à la sécurité du bateau et de l'ensemble de son équipement, compte tenu de ses connaissances, expériences des conditions et des circonstances locales.
6. En cas d'avarie, le LOUEUR fera ce qui est en son possible pour localiser et restituer tout bien vous appartenant, mais ne peut en garantir la restitution intégrale.

7. Au cas où votre bien soit retrouvé après votre départ, soyez assurés que toute disposition sera mise en œuvre pour vous le faire parvenir. Mais d'une manière générale, le LOUEUR ne saurait être tenu responsable de quelque perte que ce soit, en quelque circonstance que ce soit, dans la mesure où vos biens relèvent de votre responsabilité personnelle.

Dernière mise à jour des conditions faite le: 11/04/2022 à Syros.

En louant chez Capsiwa MCPY, vous acceptez les conditions générales de location avec skipper, articles 1 à 8.

Nous vous remercions d'avoir lu,

Votre équipe Capsiwa